

2026 **DOSSIER  
SOCIAL  
ÉTUDIANT**

Adoptez le bon réflexe !

LES JOURS PASSENT.  
IL EST TEMPS DE DEMANDER  
VOTRE BOURSE !



Constituez au plus vite votre DSE 2026

sur  [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

## J-9

La date limite approche !

Voici les conséquences d'une demande de bourse hors délai.

### DEMANDE DE BOURSE TARDIVE

Au-delà de la date limite votre dossier de demande de bourse (DSE) sera pris en compte mais **son traitement ne sera pas prioritaire**. Le versement de la bourse éventuellement accordée en sera d'autant plus retardé.

Tout dossier déposé hors délai entraîne des conséquences car votre statut de boursier n'aura pas été validé. Quelles sont ces conséquences ?

- Vous serez **non prioritaire pour l'accès aux logements Crous**.
- Vous devrez **avancer les frais d'inscription universitaire**.
- Vous devrez **avancer la CVEC**.
- Vos versements de **paiements** de bourse seront **retardés**.

Pour éviter de vous retrouver dans cette situation, constituez votre DSE dès maintenant :

[Je demande ma bourse](#)



**UNE QUESTION ?**

▶ **CONTACTEZ LE SERVICE DSE :**

▶ au **09 72 59 65 65**  
(du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00)

ou renseignez le **formulaire en ligne**

[ACCÉDER AU  
FORMULAIRE](#)

+33 (0)9 72 59 65 65



[Nous contacter](#)

Des campagnes de communication sur les bourses peuvent être réalisées via mail ou sms. L'envoi de ce mail a été fait par le Crous de Créteil, sans transmission d'aucune donnée personnelle à nos partenaires. Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, adoptées le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celui-ci ou d'une limitation de traitement des données. Vous pouvez exercer vos droits en suivant les consignes mentionnées dans la notice d'information de la plateforme MesServices : Données personnelles ou en vous adressant au [dpo du Crous](#).